



Il n'y a presque aucun restaurant qui respecte la loi Evin

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 26 septembre 2002

Madame, Monsieur, Consultant en organisation, je suis actuellement en mission dans le 15ème. J'ai constaté que entre les stations Duplex et Bir Hakeim, il n'y a presque aucun restaurant qui respecte la loi Evin. Aucun ne dispose d'espace non fumeurs. Lorsque l'on demande une place non fumeur, on nous propose de s'asseoir à côté de la porte en plein courant d'air. N'y-a-t-il aucune action possible ? Se plaindre ne sert à rien. Le boycott est impossible, puisque tous sont en infraction, cela reviendrait à ne plus déjeuner. Ne peut-on les faire condamner afin de les obliger à respecter la loi ? Que fait le ministère de la Santé ?

Merci par avance pour votre aide

Réponse :

En suivant, pas à pas, les recommandations formulées dans cette boîte à outil vous pourrez nous aider à faire appliquer la loi dans les restaurants.

Vous pouvez également rechercher un restaurant qui respecte les non-fumeurs en consultant l'annuaire de notre site ami droit à l'air pur , mais philosophiquement nous préférons la première solution qui a pour avantage de rétablir la norme non-fumeur et l'exception fumeur

Consultez également les témoignages et les nombreuses réponses aux questions posées par les internautes ainsi que les informations générales relatives aux conditions d'application de la loi EVIN dans les restaurants.